

[Les facteurs déterminants des partenariats public–privé en termes d’infrastructure]

Auteurs : Mona Hammami, Jean-François Ruhashyankiko & Étienne B. Yehoue

Fonds monétaire international (FMI)

2006

37 pages

Ce document de travail présente une analyse empirique des éléments qui, au niveau des pays et des entreprises, déterminent les accords de partenariat public–privé (PPP). Les auteurs constatent que les PPP ont tendance à être plus courants dans les pays où la dette publique, la demande globale et la taille du marché sont importantes ; selon leurs résultats, la stabilité macroéconomique serait un facteur essentiel. Ils démontrent en outre l’importance de la qualité des institutions, constatant que moins de corruption et un état de droit efficace sont associés à davantage de projets de PPP. En outre, les PPP sont plus répandus dans les pays qui ont déjà expérimenté ce type de partenariat. Au niveau microéconomique, les auteurs constatent que les déterminants varient selon le secteur d’activité en fonction de la nature de l’infrastructure publique, de l’intensité du capital et des technologies requises. Ils constatent également que la participation privée aux projets de PPP dépend du niveau de commercialisation recherché, des technologies requises et du degré « d’impureté » des biens et services.

[[Télécharger le document à partir du site web de la Banque mondiale](#)]

RESSOURCES

PUBLICATIONS EXTERNES

Determinants of public–private partnerships in infrastructure



